



Bagnolet, le 19 mai 2025

Luc Farré  
Secrétaire général  
21, rue Jules Ferry  
93177 Bagnolet  
☎ 01.48.18.88.29  
✉ unsa-fp@unsa.org

N/Réf : LF/AP/AO/2025-05-19/C-043

### **Lettre Ouverte aux Ministres de l'Administration Territoriale de l'État (ATE)**

Objet : Urgence - Protection des agents des directions départementales interministérielles

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Nous, UNSA Fonction Publique, Fédérations UNSA des périmètres de l'ATE, représentants UNSA dans les instances de dialogue social, tenons à vous alerter sur la multiplication des agressions que subissent les agents affectés dans les directions départementales interministérielles (DDI). Ces menaces et actes de violence, qu'ils soient verbaux, physiques ou perpétrés sur les réseaux sociaux, sont inacceptables et mettent en danger la sécurité et le bien-être de nos collègues, particulièrement ceux en charge des missions de contrôle, d'inspection ou d'examen.

Récemment, plusieurs incidents graves ont été signalés. Par exemple, des contrôleurs de l'Agence de services et de paiement (ASP) ont trouvé les roues de leur véhicule démontées et des agents ou directeurs de DDI ont été agressés ou menacés (Haute-Vienne, Haute-Corse...). De plus, des "comités d'accueil" ont été organisés lors de contrôles, créant un climat d'intimidation et de peur parmi les agents. Ces actes de violence sont intolérables et nécessitent une réponse forte et immédiate de votre part.

Nous demandons et attendons que vous preniez vos responsabilités et assuriez la protection fonctionnelle des agents, conformément aux articles L134-1 et suivants du Code général de la fonction publique et en appliquant sans réserve la circulaire du 2 novembre 2020 relative au renforcement de la protection des agents publics. Il est impératif de mettre en place des mesures de prévention efficaces, y compris des formations spécifiques et des protocoles de sécurité renforcés. Nous demandons également des mesures d'accompagnement pour les agents victimes d'agressions, telles que des cellules psychologiques et un soutien juridique.

Il est temps qu'une parole politique forte s'exprime pour soutenir aussi les agents des DDI et condamner fermement ces agissements. Il est temps d'agir pour garantir la sécurité et la dignité de nos collègues.

Dans l'attente de votre réponse et des mesures concrètes que vous mettrez en place, nous restons à votre disposition pour toute discussion supplémentaire.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Ministres, l'expression de nos salutations distinguées.

*Pour les signataires,  
Luc FARRÉ, Secrétaire général  
de l'UNSA Fonction Publique*



M. Bruno Retailleau, Ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur

Mme Catherine Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles

M. Éric Lombard, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

M. François Rebsamen, Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation

Mme Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Mme Annie Genevard, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Copie à M. Laurent Marcangeli, Ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification